



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Paris, le

11 FEV. 2009

Mission « Projets urbains »

Référence :

Affaire suivie par : Ariella MASBOUNGI
Ariella.masboungi@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 92 26 – Fax : 01 40 81 91 40

Objet : Consultation nationale « Grand prix de l'urbanisme 2009 »

Madame, Monsieur,

Le Grand prix de l'urbanisme est attribué chaque année par un jury international souverain, à l'initiative de Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et sous la conduite de la direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature qui en organise le processus d'attribution. Le Grand prix distingue une personnalité de référence, ayant fait preuve d'apports conceptuels, théoriques ou pédagogiques incontestables par son activité professionnelle, ses réalisations, ses publications, ses activités d'enseignement et une présence active dans le débat national ou international sur la ville. Le Grand prix n'est pas réservé à un mode professionnel particulier et il est souhaitable de montrer, au travers des personnalités saluées, la diversité de l'exercice de l'urbanisme.

Il n'est pas destiné à faire émerger de nouveaux talents, ce qui est le rôle du Palmarès des jeunes urbanistes, mais à mettre en évidence les apports du lauréat pour la discipline de l'urbanisme.

Les travaux du jury et l'attribution du Grand prix sont précédés par une consultation, objet du présent courrier, qui vise à recueillir vos propositions sur les urbanistes à récompenser, accompagnées le cas échéant des raisons qui justifient votre choix. A cette fin, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir répondre au questionnaire suivant afin d'éclairer le jury, auquel nous livrerons le résultat de vos votes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Jean-Marc MICHEL



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature*

Paris, le

Mission « Projets urbains »

Référence :

Affaire suivie par : Ariella MASBOUNGI
Ariella.masboungi@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 92 26 – Fax : 01 40 81 91 40

Objet : Consultation nationale « Grand prix de l'urbanisme 2009 »

**CONSULTATION NATIONALE POUR L'ATTRIBUTION
DU GRAND PRIX DE L'URBANISME 2009**

Quels candidats proposez-vous au jury pour la session 2009 ? Si vous le souhaitez, vous pouvez expliquer en quelques lignes votre choix.

1.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom - Prénom :.....
Organisme :.....
E-mail :.....

Liste des lauréats des années précédentes

- 1989**, Michel STEINEBACH - **1990**, Jean-François REVERT - **1991**, Jean DELLUS
- 1992**, Antoine GRUMBACH - **1993**, Bernard HUET - **1998**, Christian DEVILLERS
- 1999**, Philippe PANERAI et Nathan STARKMAN
- 2000**, Alexandre CHEMETOFF et Grand prix Europe décerné exceptionnellement à Manuel de SOLA
- 2001**, Jean-Louis SUBILEAU - **2002**, Bruno FORTIER - **2003**, Michel CORAJOURD
- 2004**, Christian de PORTZAMPARC et Prix spécial du jury à Bernardo SECCHI
- 2005**, Bernard REICHEN et Grand prix spécial du jury à Alvaro SIZA
- 2006**, Francis CUILIER et Prix spécial du jury Jean FREBAULT
- 2007**, Yves LION
- 2008**, David MANGIN

Votre réponse est à envoyer : Eric.fallon@developpement-durable.gouv.fr

